Gâti'Vac

GÂTINAIS EN BOURGOGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU GÂTINAIS

Projet éducatif

2020 - 2025

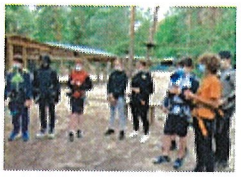

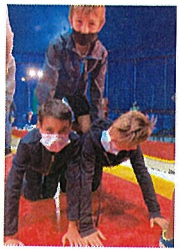

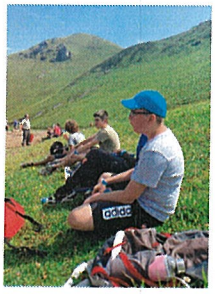

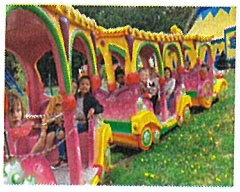

PRÉAMBULE :

Le territoire du Gâtinais en Bourgogne est situé au nord-ouest de l'Yonne. Limitrophe à la Seine-et-Marne (77) et au Loiret (45), le territoire de la Communauté de Communes du Gâtinais profite ainsi de sa situation aux portes de l'Ile de France. Idéalement situé, le Gâtinais en Bourgogne possède des atouts économiques et logistiques indéniables.

C'est pourquoi on voit depuis peu un exode de la population urbaine vers nos campagnes.

La Communauté de Communes qui rassemble 26 villages existe depuis le 1er janvier 1998. Ses trois compétences initiales sont issues du SIVOM du Gâtinais qui les lui a transférées. Contrairement au Syndicat, les communes membres de la Communauté de Communes ont l'obligation d'adhérer à l'ensemble des compétences de la structure. Une autre distinction par rapport au SIVOM est que cet établissement public de coopération intercommunale peut percevoir l'impôt.

En outre, une Communauté de Communes à l'obligation d'exercer deux compétences obligatoires prévues par la loi (aménagement de l'espace et développement économique), les autres compétences sont optionnelles.

Depuis 2006, l'Action Sociale et l'Animation envers la jeunesse a complété les compétences du Sivom. Auparavant, ce service était géré par l'association JEGB (Jeunesse Expression du Gâtinais en Bourgogne). Mais depuis le 1er janvier 2014, diverses compétences du Sivom ont été transférées à la Communauté de Communes, dont le service Action Sociale et Animation.

Pérenniser les activités d'accueils périscolaire et extrascolaire est une volonté des élus afin de répondre à un réel besoin des familles ; volonté aussi de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite et l'épanouissement de tous les enfants et jeunes vivant sur le territoire.

En effet, la manière dont un enfant met à profit son temps en dehors de la classe est essentielle pour sa réussite scolaire, l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale. Il est important, en particulier pour ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux différentes formes de culture, de proposer une organisation du temps libre propre à favoriser son développement harmonieux, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

L'enfant ou l'adolescent tirera d'autant mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre que ceux-ci seront articulés et équilibrés. Le désir de connaître et d'être ensemble peut s'organiser autour d'activités culturelles, sportives et ludiques, menées dans le cadre des différents temps périscolaires et extrascolaires.

Ces loisirs éducatifs peuvent être l'occasion pour chaque enfant ou jeune de se découvrir des talents et contribuer à leur réussite scolaire, selon un cadre de valeurs démocratiques, laïques et dans le respect des droits de chacun.

Ce projet éducatif est rédigé pour cinq ans avec un cadre aux orientations précises. Il pourra être réactualisé chaque année par avenant.

Il prend en compte des problématiques sociétales et des interrogations aux entrées transversales. Il décline notre volonté éducative dans chacun des domaines d'activités de loisirs, d'éducation et de citoyenneté, affirme nos exigences de travail et de réflexion auprès de nos partenaires ainsi qu'auprès de chaque acteur.

Ce document servira de base à l'élaboration des projets pédagogiques des équipes d'animation, ainsi que de base de discussion pour les collaborations avec nos divers partenaires de projets de loisirs et de vacances.

Le cadre du projet éducatif :

Les concentrations urbaines, les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du travail, rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire, en particulier pour ceux qui ne s'inscrivent pas dans la pratique d'une activité sportive ou culturelle régulière.

Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions. Elaboré par l'organisateur, le projet éducatif fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

1. Un service de garde collective des enfants utiles aux parents, en particulier lorsqu'ils travaillent. Le centre de loisirs doit assurer dans son fonctionnement tous les éléments de sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés.

2. Un service d'accueil et d'activités pour les enfants qui profiteront du temps et des espaces du centre de loisirs pour vivre des activités adaptées à leurs âges et susceptibles de les intéresser.

3. Un service éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants et des jeunes dans le centre de loisirs en continuité avec les autres acteurs de l'éducation (famille, école).

Ces trois fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant et du jeune, et à chaque niveau, des partenariats entres les personnels des centres de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles sociales, élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté.

Finalités éducatives du territoire :

La Communauté de Communes du Gâtinais, par son service Action Sociale et Animation envers la jeunesse, considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit, chez-autrui.

La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie, chacun à une utilité, une mission éducative. Par exemple, seront pris en compte dans les projets pédagogiques le rôle éducatif des familles et les projets d'école.

La diversité doit se traduire dans la mise en œuvre des projets et la mise en place d'actions pertinentes. Ces actions s'inscrivent dans une démarche territoriale volontaire, afin de construire des partenariats durables, des projets pertinents et cohérents.

Les objectifs généraux :

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

1 **Objectifs éducatifs**

- Permettre un accès aux vacances au plus grand nombre
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne
- Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation
- Sensibiliser les enfants sur le développement durable, leur permettre d'y contribuer

2 **L'ouverture et le respect des autres, citoyenneté**

- Favoriser l'accès à la culture
- Développer l'esprit de créativité, de recherche et de dépassement de soi
- Favoriser l'insertion dans un groupe
- Stimuler la solidarité et le partage

3 **L'ouverture et le respect à son environnement**

- Ouvrir l'enfant sur son environnement naturel, de son territoire
- Participer à l'éducation écologique de l'enfant et du jeune

4 **Apprendre à vivre ensemble**

- Activités ludiques, éducatives et sportives développant la curiosité, la créativité et l'inventivité
- Activités axées sur l'écoute, le respect des autres, l'apprentissage des différences
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges et le partage.
Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif, elle ne doit pas être une fin en soi : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage…
Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilité et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.
Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité.
Ainsi, une pratique artistique peut, selon les cas, constituer une expérience de création, une première rencontre avec un artiste, une occasion de renouer avec le groupe, de s'investir au service d'un projet collectif comme individuel.

Les principes d'actions :

Sur le plan général, il convient de réaffirmer que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : dans ce contexte, nous favorisons toutes les initiatives pouvant améliorer la communication avec les structures éducatives et visant l'établissement d'un réel partenariat éducatif.
Pour cela, il est important d'organiser des temps d'échange et de partage entre professionnels et parents. Les accueils de loisirs, lieux d'écoute et d'échange, peuvent, à cet égard, faciliter la mise en confiance et l'expression des familles.
La mise en place d'activités enfant/parent peut également constituer des moments privilégiés de réflexion et d'échange avec les professionnels.
Ces actions permettent l'implication des parents dans la vie collective et l'amélioration de nos structures d'accueil au regard des besoins des enfants et des jeunes.

Le projet éducatif concerne l'ensemble des enfants et adolescents du territoire de la Communauté de Communes du Gâtinais et peut donner lieu à une modulation des moyens afin de favoriser l'égalité des chances et permettre l'accès de chacun à l'éducation.

Cela repose sur plusieurs principes :

- Mutualiser les espaces et les moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes ;
- Organiser la concertation pour impliquer les acteurs concernés et enrichir la dynamique du projet ;
- Mettre une circulation de l'information pour que chacun puisse avoir connaissance des actions éducatives proposées ;
- Mise en place d'un règlement intérieur
- Conventions de partenariat avec la CAF, la MSA, le Conseil Départemental.

Fonctions des structures :

- Répondre à une demande des familles, des enfants et des jeunes
- Un moyen de garde pour les familles, en toute sécurité physique et morale, selon leurs ressources, à des périodes et des horaires conformes aux rythmes des enfants
- Un lieu de vie et de socialisation pour les enfants, les jeunes et leur famille
- Des espaces de découvertes et d'apprentissage de qualité en termes d'accompagnement et de loisirs

Projet pédagogique :
L'équipe de direction est garante du projet éducatif et du projet pédagogique. Elle doit veiller au bon déroulement de l'accueil de loisirs (organisation de réunions pédagogiques, évaluations, bilans précisant les fonctionnements et dysfonctionnements rencontrés à remettre au responsable du service…)

Le projet pédagogique annuel est produit en concertation par les responsables de structures, des représentants de parents et d'élus.

Pour les parents, l'accueil de loisirs ainsi travaillé, ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance, avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant et pour l'originalité des animations proposées.

Le projet pédagogique décrit :

- la mise en œuvre des objectifs éducatifs en terme de capacité,
- le fonctionnement opérationnel de chaque structure (horaires, lieu, dates d'ouverture),
- les différents moyens (financiers, humains et matériels existants et à créer),
- le rôle de chacun,
- le public concerné (différentes caractéristiques du public),
- le thème porteur de l'année,
- les modalités d'évaluation,
- et l'ouverture aux projets futurs.

Il a pour but donc de préciser concrètement les modalités de mise en œuvre des orientations éducatives, de définir les contenus d'activités et des différents temps de vie qui vont rythmer la journée des participants.

Les objectifs de la structure sont directement inspirés du projet éducatif. Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein des accueils périscolaires et extrascolaires.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants et des jeunes comme constante quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que chacun s'épanouisse et se développe.

Prendre du plaisir, quelque chose que l'on a envie de faire : l'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en proposant des nouveautés et en cherchant le positionnement juste pour leur faire apprécier.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant ou le jeune.

Bien que les horaires soient quelque peu identiques à celles de l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. L'accueil de loisirs doit être un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

L'équipe d'animation est constituée de trois directeurs, référents, garants et porteurs du présent projet. Il appartiendra donc à l'équipe d'animation de s'approprier ces objectifs et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre ainsi que dans les projets d'activités.
L'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

L'évaluation, dernière étape d'un projet qui permet de mesurer objectivement et précisément les effets produits par la mise en œuvre des dispositifs au regard des objectifs fixés et des effets attendus.
Il est important d'identifier un mode d'évaluation objectif, en se fixant des critères qualitatifs et quantitatifs, ainsi qu'en construisant un ensemble d'indicateurs.

En rapport avec les objectifs du projet éducatif, pédagogique commun et spécifiques des actions, une fiche d'évaluation sera élaborée qui tiendra compte des critères préalablement identifiés.

L'évaluation intègrera également l'implication individuelle (fiche d'auto-évaluation) et collective de l'équipe d'animation (réunions bilans) sur les différentes activités ou projets d'activités, sa capacité à les mener, ou le choix de celles-ci (cohérence de l'action).
Ces bilans et fiches d'auto-évaluations permettront de synthétiser les réponses, de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.
Enfin, après l'analyse de tous ces points, des propositions concrètes en vue d'amélioration devront être formulées ; développement, pérennisation ou encore arrêt de l'action.

Spécificité des Accueils Périscolaires :

Les bases du projet éducatif des centres de loisirs peuvent être appliquées aux Accueils Périscolaires. Cependant, la particularité de leur fonction, de l'organisation du temps et des espaces de transition de ce type d'animation doivent être prises en compte.

L'amplitude de temps plus réduit qu'en centre de loisirs à la journée ou à la demi-journée doit rendre plus modeste les équipes d'encadrements.

Rappel de la fonction de l'accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire du matin et du soir est organisé pour répondre aux besoins des parents qui ont des contraintes horaires de travail tôt le matin et tard le soir et qui ne peuvent trouver d'autres moyens de garde pour leurs enfants.

Cet accueil se fait en lien avec les enseignants et personnels scolaires qui vont recevoir les enfants en classe après la période du matin, ou bien qui passent le relais après l'école le soir, le midi, les animateurs doivent particulièrement veiller à travailler en relation avec les personnels enseignants et les Agents Techniques des Services des Ecoles maternelles (ATSEM).

Dans ce contexte, les directeurs et les équipes d'animation des accueils périscolaires devront particulièrement se centrer sur quatre objectifs :

1 **Veiller à la qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents :**

- Organiser des accueils chaleureux (aménagement des lieux et du temps)
- Travailler avec chaque animateur la fonction et la qualité de l'accueil des enfants et des parents (civilité et attention à autrui)
- Dans la création du lien de mémoire avec l'enfants (ce qu'il s'est passé dans la journée..)
- Dans la gestion de l'information entre parent et animateur (recevoir et donner)

2 **Veiller au rythme de vie des enfants. Proposer des espaces-temps adaptés aux réalités et aux besoins dans le contexte d'une fonction d'accueil :**

- Permettre aux enfants de « souffler » dans un espace chaleureux après le réveil du matin, ou après la journée de classe et la fatigue accumulée.
- Prévoir des espaces pré-aménagés dans lesquels les enfants puissent vivre à leur rythme (coins lectures, goûter, seul ou en groupe..)
- Permettre aux enfants de s'approprier ce temps par la mise à disposition de petits jeux diversifiés en accès libre (jeux de sociétés, dessins…)
- Dans la gestion de l'information entre parent et animateur (recevoir et donner)

Spécificité des Accueils Périscolaires (suite) :

3 **Veiller à la qualité de la relation et de la communication avec les adultes :**

- ➢ Définir des règles et des cadres de fonctionnement internes claires.
- Les faire connaître aux partenaires.
- Les mettre en œuvre en concertation et en cohérence entre les pratiques des uns et des autres.
- Organisation commune des temps du midi.
- Organisation du temps, des espaces et des personnes en contact avec les enfants favorisera les transitions multiples à vivre (sorties de cantine, temps d'activités…) sans insécurité et énervement pour les enfants.

4 **Veiller à ce que les animateurs soient disponibles et sécurisants :**

- ➢ Pour chaque enfant
- ➢ Pour les enfants en petits groupes

La mise en place préalable d'espaces structurés, dans lesquels des moyens d'activités différenciées seront possibles, facilite la réalisation de cet objectif.

Ces espaces peuvent être :

- Espace lecture
- Espace jeux de société
- Espace calme et repos
- Espace activités manuelles

Les directrices des accueils périscolaires mettent en place de manière régulière des temps de préparation avec leurs équipes afin de vérifier l'opportunité des lieux pré-aménagés, leur fonctionnalité et l'utilisation qu'en font les enfants. Ces temps de réunion sont aussi l'occasion de faire le point sur les systèmes de relations entre les animateurs et les enfants, et entre les adultes à différents niveaux (animateurs-parents, animateurs-enseignants, animateurs-ATSEM,), afin de réguler les tensions qui peuvent apparaître.

Conclusion :

Chacun de nous a sa part de responsabilité dans l'éducation et c'est en conscience que le travail se fait en équipe au profit d'une action commune qui implique l'engagement personnel de chacun.

Connaissance, compétence, dynamisme, implication personnelle, c'est sans préjugés que tous apportent leur pierre à ce magnifique projet tourné vers les enfants et les jeunes du territoire. C'est tout simplement de richesse humaine que l'on parle.

Construire une mission exaltante exige du professionnalisme, de la coordination d'efforts, de la discipline, de la communication et du partage. Et cette mission-là est un atout valorisant et attractif de plus pour notre territoire du Gâtinais en Bourgogne.

Le Président,

Jean-François CHABOLLE